

**Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Brassac
Séance du 4 octobre 2016**

L'an deux mille seize le quatre octobre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le vingt-huit septembre deux mille seize, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude GUIRAUD Maire.

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13

Présents : Mesdames Colette BARSALOU, Lorette DI PAOLO, Catherine MENGOZZI, Colette POUPINEL, Nathalie SANCHEZ, Anaïs SOULÉ, Messieurs Alain AVISOU, Lucien BIAU, David BONNAFOUS, Michel BOSC, Arnaud BOUSSIÈRE, Jean-François FABRE.

Absent : Monsieur Damien CROS

Secrétaire de Séance : Monsieur Michel BOSC

Date de la publication : 14 octobre 2016

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR :

Ajout des questions suivantes :

- Aménagement Allée du château : demandes de subventions aux différents financeurs (Région, Département et Agence de l'Eau)
- Aménagement Allée du château : projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre le Département et la commune
- Budget principal : Décision modificative n°6
- Budget Annexe Eau et assainissement : Décision Modificative n°1

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les modifications de l'ordre du jour ci-dessus indiquées.

77/2016 – N° 3806 : Aménagement Allée du Château
Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 11/10/2016

Vu l'article L 2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui prévoit que la délibération du Conseil Municipal chargeant le Maire de souscrire un marché déterminé peut être prise avant l'engagement de la procédure de passation de ce marché. Elle comporte alors obligatoirement la définition de l'étendue du besoin à satisfaire et le montant prévisionnel du marché.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la tranche des travaux relative à l'aménagement de l'Allée du Château pouvant relever de la procédure adaptée et énonce les caractéristiques essentielles de ce programme.

Article 1^{er} - Définition de l'étendue du besoin à satisfaire

Aménagement de l'Allée du Château : terrassement voirie sols et bordures, réseaux secs et humides, espaces verts et mobilier urbain.

Article 2 - Le montant prévisionnel du marché

Le coût prévisionnel H.T. est estimé à 1 617 000 euros. Le vote des crédits nécessaires fera l'objet de décisions modificatives budgétaires.

Article 3 - Procédure envisagée

La procédure utilisée sera la procédure adaptée (article 27 du décret du 25 mars 2016 des marchés publics).

Article 4 - Décision

Où l'exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- ☞ **d'autoriser** Monsieur le Maire à engager la procédure de passation du marché public ;
- ☞ **de recourir** à la procédure adaptée dans le cadre du projet et dont les caractéristiques essentielles ont été énoncées ci-dessus ;
- ☞ **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce programme d'investissement, et notamment les marchés. Dans le cadre de la réalisation des travaux de la Salle Multisports, le Conseil Municipal décide après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit avenant concernant le lot 2 menuiseries extérieures pour un montant de 1567.00 € H.T.

78/2016 – N° 3807 : Aménagement Allée du Château : demande de subvention Département
Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le

Dans le cadre du programme « Aménagement de l'Allée du château », le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **sollicite** de la part du Conseil Départemental une subvention la plus élevée possible pour cette opération dont le montant total s'élève à 1 617 000 € H.T.

79/2016 – N° 3808 : Aménagement Allée du Château : demande de subvention Région
Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 11/10/2016

Dans le cadre du programme « Aménagement de l'Allée du château », le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **sollicite** de la part du Conseil Régional une subvention la plus élevée possible pour cette opération dont le montant total s'élève à 1 617 000 € H.T.

80/2016 – N° 3809 : Aménagement Allée du Château : convention délégation maîtrise d'ouvrage
Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 11/10/2016

Dans le cadre du projet de l'aménagement de l'allée du Château, le Conseil départemental pour les travaux de voirie compris entre les bordures limitant la chaussée circulée, et la signalisation horizontale et verticale sur la route départementale N° 622 envisage le transfert temporaire de la maîtrise d'ouvrage.

Le Conseil Municipal :

- après avoir pris connaissance de la convention relative au transfert temporaire de la maîtrise d'ouvrage ;
- après en avoir délibéré et à l'unanimité :
 - autorise M. le Maire à signer ladite convention dont un exemplaire est joint au présent extrait des délibérations.

81/2016 – N° 3810 : Association les Arts en Pays Brassagais : demande de subvention complémentaire
Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 11/10/2016

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'une demande lui est parvenue de la part de l'association « les Arts en Pays Brassagais » sollicitant le remboursement de frais ayant participé à l'aménagement de la salle Jaël de Romano pour un montant total de 1126.04 €. L'association demande à la commune une subvention complémentaire permettant de couvrir de moitié les dépenses engagées soit un montant de 563.02 €.

Sur les douze conseillers municipaux lors de la délibération, deux votent contre, quatre s'abstiennent et c'est donc à la majorité (6 voix pour) que le Conseil Municipal attribue une subvention de 563.00 € à l'Association.

82/2016 – N° 3811 : Extension salle Polyvalente Place Belfortès : demande subvention Conseil Départemental
Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 11/10/2016

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la création de locaux attenants à la salle polyvalente située place de Belfortès pourrait, en complément de la subvention de l'Etat dans le cadre de la DETR dotation 2016, bénéficier d'une aide financière de la part du Conseil Départemental du Tarn (programme FDT).

Où l'exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, pour la création de locaux attenants à la salle polyvalente située place de Belfortès :

- **sollicite** une subvention de la part du Conseil Départemental du Tarn ;
- **arrête** le plan de financement ci-dessous :

☉ Montant HT	:	63 302.40 €
☉ Subvention Etat DETR 25%	:	15 825.00 €
☉ Subvention Conseil Départemental du Tarn 30%	:	18 990.00 €
☉ Autofinancement	:	28 487.40 €

- **sollicite** de la part du Conseil Départemental de commencer les travaux avant la notification officielle de la subvention

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 40/2016-3769 prise lors du Conseil Municipal du 17 mai 2016.

83/2016 – N° 3812 : Aménagement Allée du Château : demande de subvention Agence de l'Eau
Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 27/10/2016

Dans le cadre du programme « Aménagement de l'Allée du château », le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, sollicite de la part de l'Agence de l'Eau une subvention la plus élevée possible pour cette opération dont le montant total s'élève à 1 617 000 € H.T.

Cette délibération annule et remplace la délibération n°62/2016-3791.

84/2016 – N° 3813 : Budget Principal : décision modificative budgétaire 5
Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 27/10/2016

Pour le budget principal, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité vote la décision modificative 5 ci-après :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2315-362 : Aménagement Allée château		395 000,00 €
D 2315-363 : Fournit. aménagemt Allée Château		156 000,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		551 000,00 €
R 1321-362 : Aménagement Allée château		134 508,00 €
R 1321-363 : Fournit. aménagemt Allée Château		48 230,00 €
R 1322-362 : Aménagement Allée château		36 250,00 €
R 1322-363 : Fournit. aménagemt Allée Château		13 000,00 €
R 1323-362 : Aménagement Allée château		72 500,00 €
R 1323-363 : Fournit. aménagemt Allée Château		26 000,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement		330 488,00 €
R 1641-362 : Aménagement Allée château		151 742,00 €
R 1641-363 : Fournit. aménagemt Allée Château		68 770,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées		220 512,00 €

85/2016 – N° 3814 : Budget Principal : décision modificative budgétaire 6
Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 27/10/2016

Pour le budget principal, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité vote la décision modificative 6 ci-après :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 4581001 : Dépenses opération sous mandat		250 000,00 €
D 4581002 : Dépenses opération sous mandat		45 000,00 €
TOTAL D 4581 : Investissement sous mandat		295 000,00 €
R 4582001 : Recettes opération sous mandat		250 000,00 €
R 4582002 : Recettes opération sous mandat		45 000,00 €
TOTAL R 4582 : Investissement sous mandat		295 000,00 €
D 4581001 : Dépenses opération sous mandat		250 000,00 €

86/2016 – N° 3815 : Budget annexe eau et assainissement : décision modificative budgétaire 1
Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 27/10/2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité vote la décision modificative 1 ci-après, relative au projet « aménagement de l'allée du château » :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 020 : Dépenses imprévues (invt)	30 000,00 €	
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Invest	30 000,00 €	
D 022 : Dépenses imprévues (fonct.)	11 000,00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct.	11 000,00 €	
D 023 : Virement à section investis.		11 000,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		11 000,00 €
D 2315-138 : Restructurat° réseaux Al Château		1 250 925,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		1 250 925,00 €
R 021 : Virement section exploitation		11 000,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.		11 000,00 €
R 1311-138 : Restructurat° réseaux Al Château		417 254,00 €
R 1313-138 : Restructurat° réseaux Al Château		36 283,00 €
R 1318-138 : Restructurat° réseaux Al Château		84 661,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement		538 198,00 €
R 1641-138 : Restructurat° réseaux Al Château		671 727,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées		671 727,00 €

L'ordre du jour étant épuisé,
 La séance est levée à 21h15.